

Roquefeuil

Overview

Avril 1709.

Joseph de
Roquefeuil

1675.

I. Degré

Père et Mère

Jean de Roquefeuil,
S^r du Bouquet,
Marie-Florette de la
Vauvrière - de Cantoinet,
sa femme.

1691.

12 3.
Preuves de la Noblesse de Jacques - Joseph de Roquefeuil,
présente pour être reçu Page du Roi dans sa Petite Courie,
sous la charge de Monsieur le Marquis de Beringhen, premier Euyer de Sa
Majesté.

Extrait du Registre des Batêmes de la Paroisse
de S^t. André du Bouquet, au Diocèse de Rodez,
portant que Jacques - Joseph, fils de M^{re} Jean de
Roquefeuil, S^r du Bouquet, et de M^{re} Jeanne
de Cocural, de Brenac, et de la Ferrière &c.
et de Dame Marie Florette de la Vauvrière - de
Cantoinet, sa femme, naquit le 15. et fut baptisé
le 22. septembre 1675. Cet Extrait (de livre) par
le S^r. D'Orsières, Prêtre et Curé de l'Eglise du
Bouquet, - Montpeiron, et légalisé.

faisés, contrefaisés
3^{or} et de finelles
de ~~3~~ pièces, et
et sept Cordeliers
de l'une en l'autre,
pages 2. 2. 2. et
1.

ces armes ont été
un peu modifiées
en 1710 dans
les Preuves signées

Contract de Mariage de M^{re} Jean de Roquefeuil, S^r
S^r du Bouquet - Montpeiron, de Rodez, et de la
Ferrière, &c. Capitaine de Cavalerie dans le
Régiment de la Reine, (et fils de feu M^{re} Louis
de Roquefeuil, et de feu Dame Victoire de
Morret - de Lagat, sa femme), accordé le 7^e
Decembre 1691. avec d^elle Marie - Florette de
la Vauvrière, fille de M^{re} Antoine de la
Vauvrière, S^r de Cantoinet, (de Candéze, de
Bankais, de Cocural, de Labaret, et de Mas-
-mol), et de Dame Jeanne de Peyronenc - de
S^t. Chamaran, (sa femme). Le Contract passé
devant (Pierre) Vauhier, Not^{re} au lieu de
S^t. Genevieve.

Jugement rendu à Montauban, le 8. juillet
1714. par M. le Jandre (de Lormoi), Maître
des Requêtes et Intendant en lad. Généralité,
par lequel il maintient dans la noblesse de
Noble, Noble Jean de Roquefeuil, S^r du
Bouquet, Capitaine de Cavalerie dans le
Régiment de la Reine, et fils de Noble Louis
de Roquefeuil, S^r du Bouquet, et de Dame
Victoire de Morret, (et il ordonne qu'il jouira
lui et sa postérité de tous les Privilèges de

la noblesse, de même que les autres gentilshommes -
du Royaume, en conséquence des titres qu'il avoit ^{possédés}
produit depuis l'an 1417. Cet Acte signé le fendoit.

(Testament de Dame Victoire de Mourat -
de Lagas, veuve de M^{re} Louis de Roquefeuil,
sgr du Pinet, son Albigeois dans la Sénéchaussée
de Toulouse, fait le 8^e de Septembre de l'an
1683. par lequel elle institue son héritier -
Noble Jean de Roquefeuil, son fils aîné, Seigneur
du Bousquet. Ce Testament passé devant André
Revellet, Prêtre et Recteur de Crebons.)

Manque
dans la collection
du Pinet -
il a été rajouté
à une dédicace
dans la réimpression
de 1802 par
le Sr. Parnaud
à la suite de
sa notice et un
N^{os} Jean Étienne
de Roquefeuil
Sr de Bousquet

Extrait du Registre des Batêmes de la Paroisse
des^s André du Bousquet - Montpérouse, au
Diocèse de Rodez, portant que Jean fils de -
M^{re} Louis de Roquefeuil, Baron de Pinet,
du Bousquet, et de Ladies, H^e et de Dame
Victoire de Mourat (de) Lagas, né le 23.
et fut baptisé le 25. octobre 1685. Ce Extrait
signé J. Ordier, (Prêtre et) P^{re}cur du Bousquet,
et légalisé.

delivré le 12^e d'
Avril de la poste
années 1870 et
Parnaud, H^e Sr
Barraque et
Pardauliac

II. Degré.
Ayeul et Ayeules,
Louis de Roquefeuil
(sgr) de Pinet,
Victoire de Mourat -
de Lagas,
sa femme.
1658.

Baron
du Bousquet

Contract de mariage de M^{re} Louis de
Roquefeuil, sgr et Baron de Pinet, du Bousquet,
et de Ladies, (H^e) fils de M^{re} Guilon de Roquefeuil,
(vivant Baron de S. D. L^{ie}), et de feu^e Dame Marie
du Buisson - de Bournazel, sa femme, accordé
le 9^e de Novembre 1658. avec D^elle Victoire
de Mourat, fille de M^{re} Antoine de Mourat,
sgr et Baron de Montarnal, de Lagas, (de Ville
-vie), S. Anglars, et du Peiroux, (H^e) et de Dame
Claude de Cardaillac (de la Capelle, sa femme).
Ce Contrat passé devant Campradon, Not^e au lieu
de Tiliagnac. en Rouergue.

Testament de Noble J^u de Roquefeuil,
sgr du Bousquet, et de Ladies, (H^e) fait le 18.
Mai 1654. par lequel il donne à Noble Louis
il fait son
légalisé

X il oratione qui ou
l'autore dans l'Eglise
de du Bousquet avec
ses précédentes

de Roquefeuil son second fils, (S^r de la Capelle, la somme de 10000^l) et institua son héritier (universel) et de J^{oye} Ma sa première }
 Noble Jacques de Roquefeuil, son fils aîné (S^r du Bousquet, tant de ses biens propres que de ceux de Marie du Buisson, sa femme leur mère.) Cet acte (testament) reçu par Griffueille, not^{re} au lieu du Bousquet.

III. Degré.
 Grand-père et Bisayeul.
 S^r de Roquefeuil,
 (S^r de Linet,
 Baron du Bousquet)
 Marie du Buisson - de
 Bournazel,
 sa femme,
 1618.

(Articles) du mariage de Noble S^r de Roquefeuil, S^r de Linet, de Radès, et du Bousquet, et de Pachès, fils de Noble Melchior de Roquefeuil (vivant) S^r de Linet, et de D^elle Helene de Chaumeil, sa veuve, accordé le 26. février 1618. avec D^elle Marie du Buisson - de Bournazel, fille de M^r Francois du Buisson, S^r (et Baron) de Bournazel, de Mirabel, de Roussenac, et d'Uvity &c. - Capitaine de cinquante hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, et Gentil homme ordinaire de la Chambre, et de Dame Florette de S^t - Marcelle - Vanca, (sa femme.) Ces (Articles) passés devant Baduelh, not^{re} au lieu de Bournazel. en Rouergue

rapporte au 4^e degré.

Testament de Noble Melchior de Roquefeuil, S^r de Linet, fait le 2. Avril 1607. par lequel il institua Helene de Chaumeil, sa femme, son héritière universelle, et recommande sa femme et ses enfans à noble Claude de Roquefeuil, son frère, et la prie d'avoir soins de leurs affaires. Cet acte (testament) reçu par (Leon de) Bousquet, not^{re} au lieu de Radès (en Albigeois, Sénéchaupé de Toulouse).

IV. Degré.
 Grand-père et Grand-mère.
 Melchior de Roquefeuil,
 S^r de Linet,
 Helene de Chaumeil,
 sa femme,
 1584.

Contract de mariage de Noble Melchior de Roquefeuil, S^r de Linet, fils de Noble Pierre de Roquefeuil, (vivant) S^r de Linet, et de Milhars, et de D^elle Françoise de Montpeiroux, sa (veuve), accordé le 20. Juin 1584. avec D^elle Helene de Chaumeil, fille de Noble S^r de Chaumeil, -

Ici se trouve
 le testament de
 Melchior de Roque-
 feuil, reproduit ci-
 dessous au III^e degré
 du 2 Avril 1607
 rapporté
 au V^e degré

Sgr de Vergnole, ^{aujour} Lieutenant général, et Juge civil
 et criminel au Bailliage et Siège Présidial des
 Montagnes d'Auvergne, établi à Aurillac), et de
 D^{lle} Jeanne de Condamina, (sa femme). Ce contrat
 passé devant Grefeuille, Notaire à Aurillac.

Testament commun de Noble Pierre de
 Roquefeuil, Sgr de Linet, de Radis, et de Milhars,
 (†) et de Dame Françoise de Montpeiroux,
 sa femme, fait le 6^e de Septembre de l'An
 1575. par lequel ils laissent à noble Claude
 de Roquefeuil, leur fils, la somme de 4000^{fr}
 et ils instituent leur héritier (universel) noble
 Melchior de Roquefeuil, leur fils aîné. Cet acte
 (testament) reçu par Amant Moissandi, Not^{re}
 au lieu de Montagne en Rouergue.

No ordonnance
 entre dans
 Thels avec
 cesseurs

V^e Degré.

4^e Ayeul & Ayeule.

Pierre de Roquefeuil,
 Sgr de Linet,
 Françoise de Montpeiroux,
 sa femme,
 Dame du Bousquet,
 1558.

Pactes du mariage de M^{re} Pierre de Roque-
 feuil, fils de M^{re} Guillaume de Roquefeuil, Sgr
 de Linet, et de Milhars, et Cosig^r de Radis en
 Rouergue, au Diocèse d'Albi, accordé (sous seings
 privés) le 14^e de Juillet 1558. avec D^{lle} Françoise
 de Montpeiroux, fille de M^{re} Guillaume de
 Montpeiroux, Sgr de Montpeiroux, du Bousquet,

Guidot de

Notaire au lieu

et de la garde. Ces Pactes passés en la ville de
 Canourgue, ^{en Rouergue} reconnus le même jour devant
 Mégre, Not^{re} de la d^e Ville).

devant A. B. G. R.

Rapporté
au VI^e degré

Testament de Noble Guillaume de Roquefeuil,
 Cos^r Sgr de Linet, et Cosigneur de Radis, fait le
 17. Juillet 1556. par lequel il institue son héritier
 universel, Noble Pierre de Roquefeuil, son fils.
 Cet acte reçu par Amant de Lac, Not^{re} au
 lieu de Lédergues.

Ici se trouve
 le Testament
 de Pierre de
 feuil et de sa
 épouse
 au IV^e degré

VI^e Degré.

5^e Ayeul & Ayeule

Guillaume de Roquefeuil,
 Sgr de Linet.
 Catherine Guitard - de
 Laurines, sa
 femme.
 1525.

Pactes de mariage de Noble homme Guillaume
 de Roquefeuil, fils de Jean de Roquefeuil, et
 demeurant dans la Paroisse de Thels, au Diocèse
 d'Albi, accordé le 20^e d'Aoust 1525. avec D^{lle}
 Catherine Guitard, fille de noble Guillaume Guitard,

Sgr de Thels

Sgr de Laurins, au Diocèse de Rhodéz, Ce. Contat
passé devant (Guillaume) Berenguer, Not.^{re} au lieu
de Laurins.

14

Testament (en Latin) de Noble Jean de
Roquefeuil, (du lieu ^{son} de Radis, au Diocèse d'Albi)
fait le 5. Mai 1507, par lequel il fait Dame
usu fruitière et gouvernante) de ses biens, Noble
Blanche de Caplong, sa femme, et institue
son héritier (universel) Antoine de Roquefeuil,
son fils, auquel il substitue (successivement)
Guillaume, (Bernard, et Claude) de Roquefeuil,
(ses autres enfans). (Ce Testament reçu par
Pierre Tructe, Not.^{re} au lieu de Valence en
Albigeois.)

Se trouve le Testa-
ment de Guillaume
de Roquefeuil & de
Blanche de Caplong
le 17 Juillet 1558
reproduit ci dessus
au v. 109.

il ordonne qu'on
l'enterre, avec son
père et sa mère dans
le chœur de l'
Eglise de Thiers.

NOUS, Charles D'Hozier, Cont.^{re} du Roi, général
-giste de sa Maison, Juge général des Armes et
des Blazons, et garde de l'Armorial général de
France, et Ch.^{re} de la Religion et des Ordres
militaires de St. Maurice et de St. Lazare de Savoie,
Certifions au Roi, et à M.^{re} Jacques de Béringham

Comte de Châteauneuf, Premier Cayer
Majesté, Commandeur de ses Ordres, et Gouverneur
des Citadelles de Marseille, que Jacques-Joseph
de Roquefeuil, à la noblesse nécessaire pour
être reçu au nombre des Pages que sa Majesté
fait élever dans la Petite Ecurie, comme il
est justifié par les Actes qui sont énoncés dans
cette Procure, laquelle nous avons vérifiée et
dressée à Paris, le vingt-troisième jour du mois
d'Avril de l'An mil sept cent ~~deux~~ Neuf.)